

1<sup>re</sup> année  2<sup>e</sup> année  3<sup>e</sup> année  4<sup>e</sup> année  5<sup>e</sup> année  DE Production

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... / ..... / ..... Sexe : F  M

Lieu de naissance : .....  
(ville, département en toutes lettres)

Pour les étrangers : .....  
(ville et pays)

Nationalité : ..... NIVEAU TCF:  niveau B2 (pour les étrangers, obligatoire pour toute inscription)

Situation de famille : .....

N° Sécurité Sociale: .....

N°INE : ..... N° CVEC : .....

Adresse: .....

CP: ..... Ville: .....

Tél: ..... Mail: .....

Autorisation d'apparaître sur les différents supports de communication de l'ésban:  oui  non

Autorisation de transmettre: données personnelles, coordonnées pour organismes d'études:

CEREP, ministère de la Culture, etc.  oui  non

Pour les étudiant(e)s mineur(e)s: demande d'autorisation de soin d'urgence:  oui  non

#### IDENTITÉ DES PARENTS

NOM, prénom: .....

Profession: ..... Demandeur d'emploi:  oui  non

Adresse: .....

Tél: ..... Mail: .....

NOM, prénom: .....

Profession: ..... Demandeur d'emploi:  oui  non

Adresse: .....

Tél: ..... Mail: .....

#### ÉTUDIANT(E) SALARIÉ(E)

oui  non  Poste occupé: .....

Nombre d'heures par semaine/horaires: .....

Nom de l'entreprise: .....

Joindre contrat au dossier d'inscription

#### PAIEMENT

Choix du paiement:

En une seule fois

En quatre fois

Moyen de paiement:

Chèque

Prélèvement automatique SEPA

Autre

---

## PIÈCES À FOURNIR POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021

---

- La fiche de renseignements de l'étudiant(e) dûment complétée
- L'attestation d'affiliation à la sécurité sociale
- L'attestation d'acquittement de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) :  
<https://cvec.etudiant.gouv.fr/>
- L'attestation Parcoursup de démission ou de non inscription (à télécharger sur le site internet [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr))
- L'attestation de l'assurance responsabilité civile, scolaire et extra-scolaire (pour l'année universitaire 2020-21)
- L'attestation d'assurance « assistance médicale » dans le monde ou rapatriement, afin de pouvoir participer aux déplacements pédagogiques (pour l'année universitaire 2020-21). Ces attestations d'assurances doivent comporter explicitement les risques couverts et les dates d'échéances et désigner en clair le nom et le prénom de l'étudiant.e couvert.e
- Copie des diplômes si vous ne les avez pas déjà fournis
- L'attestation définitive de bourse d'étude du CROUS pour l'année 2020-2021 ou la notification provisoire d'attribution (pour les étudiant.e.s boursier.e.s)
- L'attestation de TCF *pour les étudiant.e.s étranger.e.s non francophones indispensable pour confirmer votre inscription - Le niveau B2 est obligatoire pour intégrer l'école*
- L'attestation de la MDPH pour les étudiant.e.s en situation de handicap
- Le contrat de travail pour les étudiant.e.s salarié.e.s durant l'année universitaire 2020-2021
- Un Relevé d'Identité Bancaire et un document « mandat de prélèvement SEPA » en cas de choix d'un paiement en quatre fois (cf. doc relatif aux droits d'inscription). *Attention : dans ce cadre-là ces documents sont **obligatoirement** à joindre au dossier pour que l'inscription soit validée.*

---

## DROITS D'INSCRIPTION POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021

---

Le montant des droits d'inscription pour l'année universitaire 2020-2021 s'élève à 520 €.

### Le règlement peut être effectué :

#### Soit en une seule fois au moment de l'inscription :

- > Par envoi postal : chèque bancaire **à l'ordre du Trésor Public** en mentionnant au dos les nom, prénom et année d'étude
- > Dans les autres cas, un titre de recette sera émis et vous effectuerez votre paiement auprès du Trésor Public par tout moyen : paiement en ligne, en numéraire (300 € maximum complété avec un autre moyen de paiement), ...

#### Soit en quatre fois - remplir le Mandat de prélèvement SEPA joint avec un RIB :

- > 20 % (soit 104 €) au moment de l'inscription :
  - Par envoi postal : chèque bancaire **à l'ordre du Trésor Public** en mentionnant au dos les nom, prénom et année d'étude
  - Dans les autres cas : par prélèvement SEPA
  
- > le solde, **OBLIGATOIREMENT** par prélèvement automatique
  - 30 % (soit 156 €) **le 14 octobre 2020**
  - 25 % (soit 130 €) **le 18 novembre 2020**
  - 25 % (soit 130 €) **le 9 décembre 2020**

Tout dossier non accompagné du paiement des droits d'inscription et éventuellement – en cas de paiement en 4 fois – du mandat SEPA et du RIB sera non recevable et l'inscription non validée.

**ATTENTION :** Le paiement en quatre fois est conditionné au respect des dates limites d'inscription communiquées à chaque étudiant par courrier.